

**Vos élus CFE-CGC vous expliquent
pourquoi nous n'avons pas signé le RCC 2020.
Il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis...**

La CFE-CGC avait signé l'accord RCC de 2019 et s'attendait à des contreparties suite à sa signature.

RÉSULTAT : RIEN OU SI PEU...!

**En début de négociation RCC 2020, la CFE-CGC a fait la déclaration suivante
au CSE-C exceptionnel du 21 février 2020 :**

« Comme chaque année, maintenant depuis 10 ans, les représentants du personnel IBM sont sollicités pour un nouveau plan avec une Rupture Conventionnelle Collective et des Mesures de Fin De Carrière.

Même si, encore une fois, ce plan n'a pas été organisé et prévu dans le cadre de l'accord GPEC, ce qui nous conforte dans notre décision de ne pas être partie prenante dans cet accord, la CFE-CGC prendra, comme d'habitude, sa part dans le dialogue social qui est nécessaire pour ce nouveau plan.

La CFE-CGC rappelle cependant qu'elle **n'a pas pour vocation de gérer les départs de salariés de la compagnie.**

Nous vous rappelons par ailleurs que, depuis maintenant de nombreuses années, notre préoccupation première est **d'améliorer le sort de ceux qui restent et qui resteront.**

Pour cela, nous insistons, encore une fois et comme lors du dernier plan RCC de 2019, sur **LA CHARGE DE TRAVAIL et le PARTAGE DE LA VALEUR AJOUTÉE pour ceux qui restent.**

Nous rappelons enfin que, l'année dernière, l'accord RCC a été signé par la CFE-CGC avec un résultat quasi nul sur ces deux points pour ceux qui restent.

Nous espérons que la Direction sera, sur ces deux points, dans de meilleures dispositions qu'en 2019. »

RÉSULTAT : IL N'Y A EU QUE DES AVANCÉES MINEURES

ET, DONC, NOUS N'AVONS PAS SIGNÉ. CFTC, CFDT et CGT ont fait de même.

Pourquoi nous ne signons pas?

Parce que les plans de départ se succèdent, réduisant à chaque fois le nombre d'employés. LA COMPAGNIE refuse depuis maintenant plusieurs années d'améliorer la situation de CEUX QUI RESTENT pour soutenir l'activité. Nous ne pouvons laisser perdurer cette situation !

Pourquoi nous ne signons pas?

Parce que les syndicats ont tenté d'infléchir cette marche tragique vers la décroissance permanente des effectifs. Mais LES SYNDICATS ne sont plus écoutés par la direction, **VOUS** n'êtes plus écoutés par la direction.

Cette fois, dès le début, la Direction a indiqué qu'elle ne négocierait pas ou à la marge. Ni **VOUS** ni vos élus n'ont été respectés. Il est curieux, d'ailleurs, qu'une organisation syndicale, reprenne mot pour mot le plaidoyer de la Direction pour des partants. Le rôle d'une OS n'est pas d'empêcher les départs, pas plus que de les encourager, mais, **avant tout**, de se battre pour ceux qui restent.

Pourquoi nous ne signons pas?

Parce que, dans de nombreuses autres entreprises, nous ne voyons pas la même tendance :

- dans celles qui embauchent
- dans celles qui sont attractives pour les salariés
- dans celles où le partage de la valeur ajoutée est une réalité (dans les entreprises de plus de 250 personnes, il y a de l'intéressement pour 2/3 des salariés et de la participation pour 50%)
- dans celles où on n'annule pas des primes du type GDP et où on s'occupe de ceux qui restent...

Pourquoi nous ne signons pas?

Parce que, depuis près de trois ans, à chaque annonce de départ, nous avons interpellé la Direction sur la situation de ceux qui restent et doivent faire des efforts de productivité pour compenser partiellement la charge de ceux qui partent. Nous avons demandé à maintes reprises des actions pour ceux qui restent et n'avons rien obtenu.

Mais, alors, pourquoi l'UNSA a-t-elle signé ? Le peu d'"avancées" promises par la Direction ne justifiait pas une signature.

Nous ne comprenons pas cette validation et nous ne sommes pas les seuls...

Heureusement, la CFE-CGC et d'autres Organisations Syndicales restent vigilantes sur leurs signatures...

